



HAL
open science

S'appuyer sur un riche vivier de jeunes chercheur•ses dispersé•es

Léna Gruas, Tanguy Derumaux, Cyriac Bouchet-Mayer, Thibaut Derigny,
Clément Perrier

► To cite this version:

Léna Gruas, Tanguy Derumaux, Cyriac Bouchet-Mayer, Thibaut Derigny, Clément Perrier. S'appuyer sur un riche vivier de jeunes chercheur•ses dispersé•es. Sylvain Ferez et Philippe Terral (Dir.). Le sport, un objet social, Alliance nationale des sciences humaines et sociales (Athéna), pp.23-36, 2023, Collection Athéna, 979-10-93170-18-3. hal-04031887

HAL Id: hal-04031887

<https://hal.science/hal-04031887>

Submitted on 16 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CHAPITRE 2

S'appuyer sur un riche vivier de jeunes chercheur·ses dispersé·es

Léna GRUAS¹ Tanguy DERUMAUX² Cyriac BOUCHET-MAYER³, Thibaut DERIGNY⁴ Clément PERRIER⁵

- 1- LABERS, Université de Bretagne Occidentale
- 2- CreSco, Université Toulouse III – Paul Sabatier
- 3- SantÉSiH, Université de Montpellier
- 4- URePSSS, Université de Lille, Université d'Artois, Université Littoral Côte d'Opale
- 5- L-ViS/Pacte, Université Lyon 1

En France, plusieurs centaines de doctorant·es et jeunes docteur·es en sciences humaines et sociales (SHS) ont aujourd'hui pour objet d'étude le corps et les activités physiques¹. Cependant, plusieurs constats s'imposent : celui d'une grande diversité d'approches méthodologiques et disciplinaires, et celui d'une dispersion institutionnelle de ces jeunes chercheur·ses travaillant sur des objets communs mais souvent peu en lien, voire isolé·es. Partant de ce constat, le Réseau des Jeunes Chercheur·ses en Sciences Humaines et Sociales « Corps & Activités Physiques » (RJC-SHS-CAP) a été créé en 2021 à l'initiative de quelques jeunes chercheur·ses et s'est progressivement organisé et structuré.

Profitant de la perspective offerte par les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et de la dynamique de structuration nationale autour du Réseau Thématique Pluridisciplinaire (RTP) et de l'action scientifique inter-Maisons Sciences de l'Homme (MSH) « sports et sociétés » présentés dans les chapitres précédents, l'objectif principal du RJC-SHS-CAP est de contribuer à la mise en place de synergies entre jeunes chercheur·ses afin qu'ils et elles s'engagent dans des projets collectifs d'animation, de production et de valorisation scientifique autour d'axes de travail transversaux et pluridisciplinaires. Par exemple, des séminaires de recherche organisés par et pour les jeunes chercheur·ses ont été mis en place, ainsi que des journées de travail collectif sur la structuration du réseau. Par ailleurs, le RJC s'efforce de faciliter les liens entre les jeunes chercheur·ses, le milieu académique et les univers sociaux concernés par le partage d'informations et l'instauration de vecteurs de communication. Une liste de diffusion a ainsi été mise en place. Elle compte plus de 310 inscrit·es, tandis qu'un site internet de partage des actualités, d'archivage des activités du réseau et d'interface avec les mondes académiques et professionnels a été créé².

Le RJC projette également, en lien avec le RTP et l'action scientifique inter-MSH « sports et sociétés », de travailler à l'élaboration d'un annuaire en ligne, à la fois des jeunes chercheur·ses mais aussi des organismes et institutions susceptibles ou désireux de développer des liens avec le monde de

¹ « Corps et activités physique » regroupe à la fois les études portant sur les pratiques physiques, sportives, artistiques, d'entretien, de santé, de loisirs, ou professionnelles mettant en jeu les corps.

² <https://rjc-shs-cap.fr/>

la recherche ; l'enjeu étant de favoriser les liens et les transferts de connaissances entre les jeunes chercheur·ses et les milieux non académiques. Enfin, le RJC se constitue en observatoire des parcours de professionnalisation des jeunes chercheur·ses, depuis les débuts de la thèse jusqu'à l'occupation d'une position stabilisée dans le système d'emploi (Vernières *et al.*, 1994). Grâce à ces différents axes d'intervention, ce dispositif ambitionne de créer des conditions favorisant la mise en relation et la collaboration des jeunes chercheur·ses entre elle·eux, mais aussi avec le reste du monde académique et de la société. La coordination du réseau est assurée, de façon collégiale, par les membres qui souhaitent prendre part à son animation. Ils et elles se réunissent pour penser les orientations stratégiques et mener des actions visant à les mettre en œuvre. Le comité de coordination, appelé à se renouveler régulièrement, est actuellement composé de quatorze jeunes chercheur·ses.

Afin de disposer de données plus précises sur les jeunes chercheur·ses et de concevoir les orientations stratégiques du RJC sur la base de données empiriquement fondées, deux enquêtes³ par questionnaire ont été construites puis validées par un Délégué à la Protection des Données. Elles ont été diffusées en ligne, simultanément, à l'automne 2022, à partir de la liste de diffusion du RJC-SHS-CAP et avec l'aide des sociétés savantes en SHS du sport, des unités de recherche recensées à l'été 2021, des Maisons des sciences de l'homme, via le réseau national (RnMSH), de l'Alliance Athéna, le Réseau National des Collèges Doctoraux (RNCD), et enfin par les listes de diffusion de réseaux ou associations en SHS susceptibles d'héberger des jeunes chercheur·ses concerné·es par l'enquête.

Le premier questionnaire vise un recensement fondé sur le recueil de données générales et identifiantes : université, unité de recherche, inscription scientifique, etc. Il permet, à partir de 162 réponses, de dresser un état des lieux des thématiques traitées dans les thèses tout en caractérisant le détail des forces en présence, des lieux d'exercice, des méthodes et des terrains d'enquête, ou encore des disciplines et établissements d'inscription. Ce recensement s'est accompagné d'une seconde enquête par questionnaire, cette fois-ci totalement anonyme, visant à documenter les trajectoires de formation et de professionnalisation des doctorant·es et docteur·es non titulaires travaillant en sciences humaines et sociales sur le corps et les activités physiques⁴. Cette dernière permet de documenter les conditions de travail pendant et après la thèse, les trajectoires sociales et professionnelles des répondantes, mais aussi leur santé mentale par la mesure d'un niveau d'épuisement professionnel présentée plus en détail dans le chapitre suivant. L'enjeu des données produites est de comprendre ce qui réunit et ce qui sépare les jeunes chercheur·ses enquêté·es, et la façon dont ils et elles peuvent se retrouver autour d'enjeux, d'ambitions et de projets partagés. Cette enquête a obtenu 335 réponses complètes qui ont permis de décrire les conditions d'exercice, les trajectoires sociales et professionnelles ainsi que la santé mentale des jeunes chercheur·ses en SHS sur le corps et les activités physiques⁵.

Les données récoltées sont foisonnantes, originales et constituent une ressource précieuse pour la compréhension du champ de recherche et l'organisation de l'écosystème dans lequel s'inscrivent ces jeunes chercheur·ses. Elles feront l'objet de plusieurs publications scientifiques dans les prochains mois. Le présent chapitre permet, quant à lui, de jeter un premier regard sur les profils des jeunes chercheur·ses

³ À plusieurs reprises, les résultats indiquent des pourcentages dont le total est supérieur à 100%, s'expliquant par la possibilité de répondre selon des choix multiples.

⁴ Les deux enquêtes sont ainsi extrêmement liées mais pour des raisons de confidentialité liées à la RGPD, il n'a pas été envisageable que le recensement, nominatif, et le questionnaire, anonyme, constituent une seule et même enquête.

⁵ Nous souhaitons souligner l'importance du travail collectif dans la réalisation de cette enquête, qui dépasse largement les auteur·ices des chapitres 2 et 3 du présent ouvrage. Zita Messan, Océane Minard-Carneiro, Amaël François, Clément Lopez, Ilona Chiabaut, Etienne Fiacre, Rafael Lemaire, Alan Lequellec ou encore Thibaut Aussant ont participé à la conception du questionnaire lors des journées trimestrielles de travail courant 2022, puis à sa diffusion au cours de l'automne 2022. Nous notons également l'importance des nombreuses personnes dans les différentes organisations qui ont contribué à la diffusion de l'enquête à l'attention des jeunes chercheur·es.

qui ont répondu à l'enquête. Il offre aussi une vision sur leurs nombreux facteurs de dispersion. La seconde partie du chapitre insiste sur les trajectoires sociales et universitaires qui amènent à s'engager en thèse, en montrant la diversité des parcours et la multiplicité des motifs d'entrée dans des carrières doctorales très incertaines, objets de remises en cause régulières.

Des jeunes chercheur·ses nombreux·ses, mais dispersé·es

L'enquête déployée permet d'identifier les jeunes chercheur·ses inscrits dans les différents réseaux de diffusion mobilisés. La pluralité des répondant·es met en évidence un riche vivier, parsemé sur l'ensemble du territoire, couvrant de nombreuses disciplines scientifiques, dont un grand nombre sont à la marge des communautés scientifiques constituées. Elle permet de montrer que les 335 jeunes chercheur·ses constituent un collectif inhomogène. Plusieurs facteurs de dispersion sont repérables.

Une dispersion géographique et institutionnelles dans de nombreuses structures de recherche

Les répondant·es au recensement (n=162) sont inégalement réparti·es à travers la France métropolitaine (Figure 1)⁶. Ils et elles sont dispersé·es au sein de 49 universités et de 94 unités de recherche. 20% sont localisé·es dans la région Auvergne Rhône-Alpes (AURA) – avec en particulier 11% de répondant·es inscrit·es à l'Université Claude Bernard Lyon 1. 19% se trouvent dans la région Île-de-France (réparti·es au sein de 9 établissements de l'enseignement supérieur supérieurs et de 25 unités de recherche) et 9% dans la région Bretagne avec 6% étant inscrit·es à l'Université de Rennes, au VIPS², deuxième laboratoire le plus représenté après le L-ViS (11%) (Université Claude Bernard Lyon 1). Plusieurs zones géographiques, mettent en lumière la dispersion institutionnelle des jeunes chercheur·ses sur le corps et les activités physiques et sportive dans une multitude d'unité de recherche, parfois au sein d'une même université⁷. La situation dans la région Île-de-France est révélatrice de l'éclatement géographique des établissements d'enseignement supérieur accueillant les laboratoires : 11 établissements de l'enseignement supérieur d'Ile de France hébergent des jeunes chercheur·ses travaillant pourtant sur des thématiques communes.

⁶ Aucun·e jeune chercheur·se dans un établissement ultramarin n'a participé à l'enquête.

⁷ Par exemple, l'ISP (Institut des Sciences Sociales du Politique) et l'IDHES (Institutions et Dynamiques Historiques de l'Économie et de la Société) qui constituent deux structures pourvues en jeunes chercheur·ses travaillant sur une même thématique au sein de l'Université Paris Nanterre.

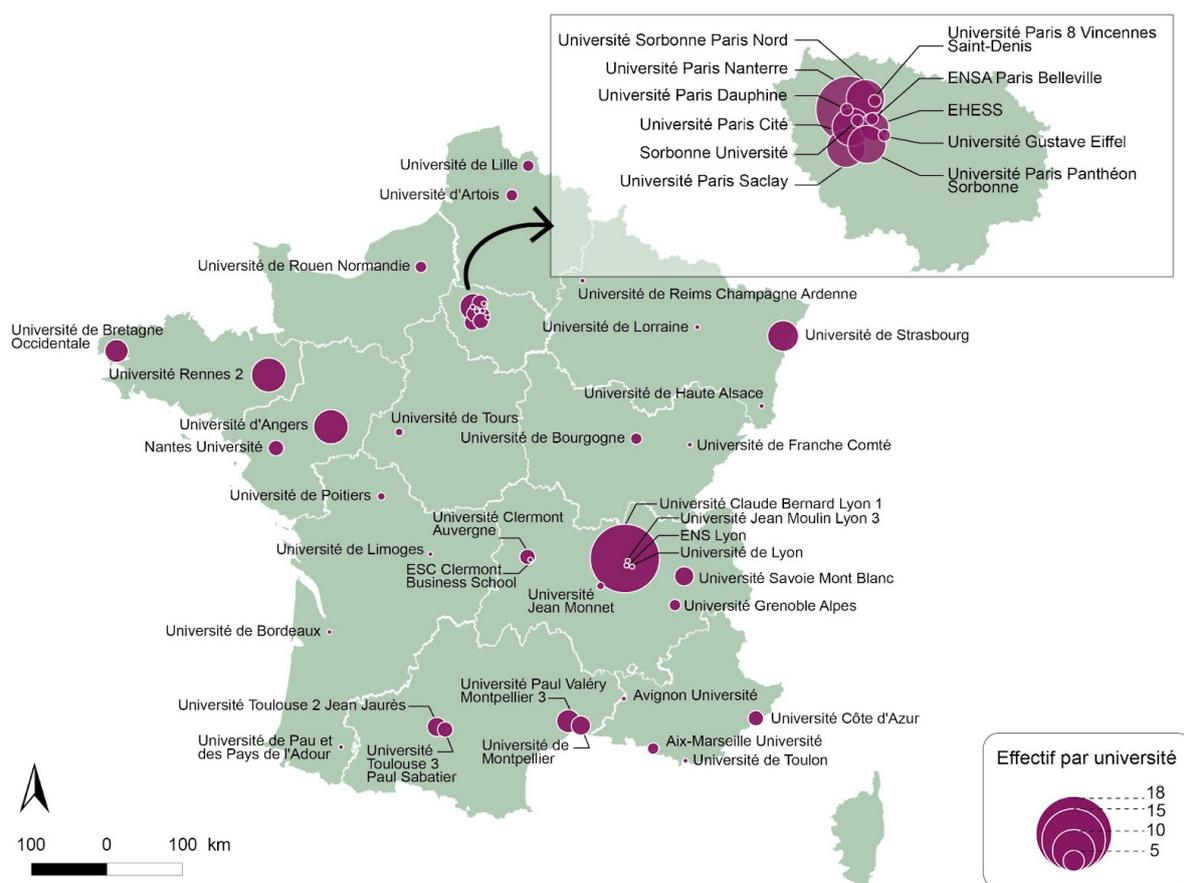


Figure 1. Localisation des répondant·es en fonction des établissements d'inscription en Doctorat

Une faible adhésion aux sociétés savantes

Seul·es 28% des répondant·es sont membres d'au moins une société savante. Les deux sociétés les plus représentées sont la 3SLF (27%) et la SFHS (13%), mais 61 sociétés savantes différentes sont mentionnées par les répondant·es⁸, dont seulement 11 sont directement liées à la thématique du sport⁹. Les sociétés savantes citées s'organisent presque toutes autour d'un ancrage disciplinaire, et non thématique, et très peu semblent en mesure de regrouper les chercheur·ses et jeunes chercheur·ses autour d'un objet de recherche commun selon une approche pluridisciplinaire. Plus de 70% des répondant·es sont donc à la marge de ces dynamiques collectives, et moins de 15% d'entre elles et eux adhèrent à une société savante dont la thématique centrale est le sport ou les activités physiques. Ces données attestent de la dispersion scientifique des jeunes chercheur·ses dans la mesure où les ils et elles sont peu engagés·es dans ces démarches collectives : ces jeunes chercheur·ses ne se rencontrent donc que rarement autour de thématiques ou d'objets de recherche pourtant communs. Relevons tout de même que cette absence d'adhésion ne signifie pas que les jeunes chercheur·ses ne fréquentent pas les sociétés savantes, en particulier parce qu'ils sont nombreux·ses à participer aux congrès qu'elles organisent. Pour

⁸ 3SLF, SFHS, S2MS, ACAPS, ARIS, SFPS, AFRAPS, SHA2Cirque, SFPS, CCCirque, Institut ReCAPPS, AFEA, CREIS-TERMINAL, AFS, AFEA, AMADES, RJCTS, SFE, ESE, Eusko Ikaskuntza, SOPHAU, RUCHE, GIRAF-IFFD, SAES, CIERA, SIPS, EASP, ADRIPS, CNFG, SAES, SIEFAR, AISLF, SSE, AFM, SHF, SFP, AECSE, AJCSEF, ICTM, SFSIC, AIMS, AEGES, ASA, SMH, IUSAFS, Halqa, RJCSS, ISHPES, SFSP, EASA, CNFG, SSHA, ABA, AISLF, CSH, RERIS, ARBRE, ATIEF et AFA.

⁹ 3SLF SFHS, S2MS, ACAPS, ARIS, SFPS, AFRAPS, SHA2Cirque, SFPS, CCCirque et Institut ReCAPPS.

autant, ces participations sont rarement suivies d'un engagement sur le temps long et ne constituent donc pas un vecteur de dynamiques ou de structuration scientifique entre jeunes chercheur·ses.

Une dispersion disciplinaire : le corps et les activités physiques sous le prisme de nombreuses disciplines scientifiques

Les jeunes chercheur·ses dont les thématiques s'inscrivent dans le champ du corps et des activités physiques sont inscrites dans plus de vingt disciplines des SHS (Tableau 1). Toutefois, la majorité est concentrée en STAPS (27%) et en sociologie (20%). L'intérêt de la démarche pluridisciplinaire ne semble plus être à démontrer à l'heure où la plupart des Appels à Projets (AAP) scientifiques valorisent les dynamiques d'articulation des regards disciplinaires dans les projets de recherche. Pourtant, l'exigence de travailler en pluridisciplinarité se heurte à des logiques de structuration par discipline (au sein des unités de recherche ou des sociétés savantes) dont les logiques renvoient à des enjeux de cohérences scientifiques institutionnels. L'un des défis du RJC est toutefois, à côté de cette structuration à partir d'approches disciplinaires, de permettre les échanges entre jeunes chercheur·ses aux ancrages disciplinaires multiples.

Tableau 1. Discipline(s) d'inscription en Doctorat.

| | Effectifs | Pourcentage |
|--|------------------|--------------------|
| STAPS | 96 | 27,4 |
| Sociologie | 71 | 20,3 |
| Géographie | 36 | 10,3 |
| Histoire et histoire de l'art | 28 | 8 |
| Anthropologie/ethnologie | 26 | 7,4 |
| Psychologie | 21 | 6,0 |
| Sciences de l'éducation | 15 | 4,3 |
| Architecture et arts | 14 | 4,0 |
| Langues et Sciences du Langage | 13 | 3,7 |
| Autres (moins de 10 citations) ¹⁰ | 58 | 16,6 |

Une dispersion des approches sur des thématiques communes

Comme l'illustre la figure 2, les thématiques de recherche s'inscrivent principalement autour de deux grands thèmes : le sport et/ou l'activité physique d'un côté, et le domaine de la santé incluant les recherches autour des soins, de la maladie, ou encore du handicap, de l'autre. Ces thèmes sont abordés

¹⁰ Moins de 10 citations, par ordre croissant : droit, économie, sciences de gestion et management, sciences de l'information et de la communication, science politique, lettres/littérature, archéologie, aménagement et urbanisme, santé publique, philosophie, sciences religieuses.

IR* des SHS telles que PROGEDO¹¹ ou HUMANUM¹², les plateformes déployées dans les MSH¹³, ou même des réseaux scientifiques comme Mate-SHS¹⁴ qui portent une réflexion et des actions de formation sur les outils et méthodes de traitement des données en SHS à l'heure de la « science ouverte ».

Une grande diversité des terrains d'enquête et acteurs étudiés

Les jeunes chercheur·ses s'appuient sur différents organismes afin d'avoir accès à un terrain, des données ou des populations d'enquête : 37% passent par des associations, 20% par des établissements d'enseignement, 21% par d'autres organismes publics (collectivités, hôpitaux, OFB, etc.), 21% par des fédérations sportives, 18% par le biais d'entreprises et seuls 6% ont été en contact avec des ministères pour récolter leurs données de recherche. Si ces résultats ne permettent pas de connaître la nature exacte des terrains d'étude ou des populations étudiées par les jeunes chercheur·ses, ils donnent cependant une idée des terrains investis dans le cadre des recherches doctorales et postdoctorales. L'identification plus fine de ces lieux et de ces acteurs constitue un enjeu important, tout comme la mise en lumière des relations plus ou moins durables noués avec eux. Ces relations favorisent le transfert de connaissances lorsque des liens renforcés se tissent entre les jeunes chercheur·ses et les univers sociaux qu'ils et elles étudient. Les enjeux sont ici tout autant celui de l'accès aux données, que ceux de l'intérêt réciproque et de la circulation des savoirs, qui permettent également d'envisager des financements et des accueils, sur le temps long, par des acteurs et des institutions non universitaires.

Trajectoires sociales et universitaires : des aspirations à la recherche rudement mises à l'épreuve

Le versant de l'enquête sur les trajectoires de formation et de professionnalisation (n=335) décrit les profils et les carrières des jeunes chercheur·ses de la communauté. Ils et elles choisissent majoritairement les métiers de l'enseignement supérieur et la voie de la recherche pour s'orienter professionnellement. Malgré des profils homogènes et particulièrement dotés en ressources sociales, économiques et culturelles, les conditions de réalisation du travail doctoral conduisent à des remises en cause régulières de ce projet.

Des profils socio-démographiques relativement homogènes

L'échantillon est composé de 62% de femmes, 35% d'hommes et 3% ayant coché la catégorie « autres ». Cette répartition corrobore les données de l'enquête du RNCd (Pommier *et al.*, 2022) avec 62% de doctorantes inscrites dans les disciplines des sciences humaines et sociales. La distribution genrée des doctorant·es qui ont répondu varie cependant en fonction des disciplines scientifiques : celles et ceux en STAPS se rapprochent le plus de la parité, avec 42% d'hommes, alors que ces derniers sont sous-représentés chez les inscrit·es en psychologie (19%) ou en sciences de l'éducation (23%). L'âge moyen des jeunes chercheur·ses enquêtées est de 31 ans. Il est tributaire du statut d'une part (31 ans pour les doctorant·es, 34 ans pour les jeunes docteur·es), et de la discipline scientifique d'autre part (moyenne la plus basse : 28 ans pour les géographes, moyenne la plus haute : 36 ans en sciences de l'éducation).

¹¹ <https://www.progedo.fr/>

¹² <https://www.huma-num.fr/>

¹³ <https://www.msh-reseau.fr/plateformes>

¹⁴ <https://mate-shs.cnrs.fr/>

Sans surprise, au regard des chiffres connus sur le niveau d'études selon le milieu social (Insee, enquête Emploi, traitements MENJS-MESRI-DEPP, 2022)¹⁵, les jeunes chercheur·ses sont issues des couches les plus aisées de la population française : 61% ont au moins un parent issu de la PCS « Cadre et profession intellectuelle supérieure » (le père pour 40%, la mère pour 32%) et dans 22% des cas les deux parents sont cadres. Les enquêté·es sont dans une très large majorité détenteur·rices d'un baccalauréat général et titulaires d'un bac S (40%), d'un bac ES (25%) ou L (24%). Les bacs technologiques et professionnels ne représentent que 5% des répondant·es. En ce qui concerne les configurations familiales, plus de la moitié des répondant·es habitent avec leur conjoint·e (54%), 29% vivent seul·es, 11% en colocation, et 16% des répondant·es ont au moins un enfant à charge, dont 13% sont des familles monoparentales. Si l'hétérogénéité des configurations familiales ne constitue pas nécessairement une singularité par rapport à d'autres populations étudiées, le caractère chronophage d'un travail doctoral, l'investissement personnel qu'il implique et la pauvreté des dispositifs d'accompagnement offerts, couplé à l'isolement institutionnel, laissent supposer de fortes inégalités dans les conditions de réalisation de la thèse ; avec un cumul de désavantages pour les personnes ayant un ou plusieurs enfants à charge, qui plus est dans un contexte monoparental.

Des trajectoires universitaires, disciplinaires et professionnelles à géométrie variable

La volonté de s'engager dans un parcours doctoral émerge le plus souvent au cours des études (40%) ou une fois le master obtenu (32%), plus rarement dès le début des études supérieures (15%) ou après l'entrée dans la vie professionnelle (12%). La « passion » ou la « vocation » sont souvent associées au travail de recherche (Piché *et al.*, 2011), mais nos données participent à déconstruire la croyance selon laquelle le goût pour la recherche serait inné : elles montrent au contraire que l'engagement dans un cursus doctoral se construit dans le prolongement de la scolarité et au fur à mesure de la socialisation scientifique et/ou à la recherche.

Les ancrages disciplinaires correspondent à des trajectoires des jeunes chercheur·ses différentes selon les disciplines scientifiques du Doctorat. En effet, dans les trois disciplines les plus représentées dans l'échantillon (STAPS, sociologie, géographie), le fait d'être passé ou non par plusieurs de ces disciplines varie fortement. En effet, les jeunes chercheur·ses inscrit·es en thèse en STAPS sont 60% à connaître une trajectoire universitaire « mono-thématique », c'est-à-dire à avoir obtenu une licence et un master en STAPS. Sur le même principe, les géographes vivent une trajectoire universitaire « mono-disciplinaire » autour de leur discipline scientifique de référence (56%). En revanche, cela ne concerne que 40% des jeunes chercheur·ses en sociologie, issues de masters et plus encore de licences dans d'autres disciplines.

La grande majorité des répondant·es est issue d'un master recherche (61%) et d'un cursus universitaire classique (86%) plutôt que d'une grande école. Seul·es 13% des répondant·es sortent d'une grande école (ENS, EHESS, EHESP ou Sciences-Po). Ce chiffre corrobore à nouveau les résultats de l'enquête du RNCD (Pommier *et al.*, 2022) montrant que les doctorant·es en SHS sont moins souvent issues des grandes écoles que celles et ceux inscrit·es dans les domaines de sciences et technologie et des sciences de la vie et de la santé.

Enfin, 14% des jeunes chercheur·ses sont titulaires d'un concours de la fonction publique : l'agrégation pour 40% d'entre eux (21% sont agrégé·es d'EPS, 19% ont une autre agrégation) et le

¹⁵ <https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/FR/>

CAPES pour 38% des répondants (16% de CAPEPS, 22% un autre CAPES¹⁶). Parmi les enquêté·es, les parcours professionnels constitués d'une phase d'emploi dans l'enseignement, et notamment dans l'enseignement de l'Éducation physique et sportive (EPS), constituent donc une voie d'accès possible, mais relativement marginale, au Doctorat.

L'entrée en thèse : le début d'une carrière de chercheur·se ?

Une certaine continuité peut être observée entre le mémoire de fin d'études de master et l'inscription en Doctorat, aussi bien dans l'encadrement du travail scientifique (dans 44% des cas, le ou la directeur·rice de thèse a également encadré le mémoire) que dans le parcours d'accès à la thèse : plus de la moitié des répondant·es (55%) déclarent avoir été étudiant·es durant l'année précédant l'entrée en thèse. 11% ont été sans emploi, avec ou sans droits au chômage tandis que 40% ont été salarié·es ou indépendant·es. Pour plus de la moitié des enquêté·es (57%) cet emploi était en lien soit avec les études de master, soit avec la thématique de thèse. Le sujet de thèse est le plus souvent construit par les jeunes chercheur·ses, ou co-construit avec le ou la directeur·rice (dans 81% des cas). Seul·es 17% des répondant·es déclarent avoir candidaté à une thèse dont le sujet était défini en amont. Ce cas de figure est plus fréquent dans les domaines des sciences et technologies et des sciences de la vie et de la santé, où les encadrant·es délimitent, dans plus de 80% des cas, les sujets de thèse, la question de recherche et ses enjeux (Pommier *et al.*, 2022).

L'entrée en thèse est principalement motivée par le désir d'approfondir scientifiquement un sujet d'étude (53% des répondant·es), plus que par une perspective de carrière académique ; qui représente 25% des déclarations de premier motif d'inscription. La nature du travail doctoral, tel qu'il est perçu ou projeté au moment de l'entrée en thèse, ressort ainsi comme motif privilégié d'engagement en Doctorat. 12% des répondant·es déclarent par ailleurs s'être engagé·es dans le Doctorat afin d'accroître leurs qualifications professionnelles, et seul·es 7% pour bénéficier d'une source de revenus. Dans les réponses « autres », constituant 5% de l'échantillon, quelques répondant·es font part d'un choix par défaut (« *je ne savais pas trop quoi faire* »). L'engagement en Doctorat est alors intimement lié à l'activité de travail, plutôt qu'à des motifs hors-travail comme c'est parfois le cas pour d'autres professions (Roux, 2020). Le déroulé du travail doctoral dans des conditions acceptables requiert alors *a minima* des conditions institutionnelles permettant de mener plusieurs tâches simultanément et souvent annexes au projet de recherche initial.

Un écart est finalement mis en exergue entre les projections à l'entrée en Doctorat et le travail réel qui est découvert au fur et à mesure de l'avancée en thèse : 61% des répondant·es affirment consacrer moins de 50% de leur temps de travail à la recherche, le reste du temps étant dédié aux tâches administratives, d'enseignement, aux activités salariées secondaires, etc. La volonté de se consacrer avant tout au déploiement du travail de recherche se heurte ainsi peu à peu aux contraintes des carrières doctorantes.

La recherche comme aboutissement professionnel : des aspirations à la désillusion

De manière générale, les jeunes chercheur·ses considèrent la préparation à l'insertion professionnelle durant la thèse comme insatisfaisante : 43% se déclarant insatisfait·es et 15% très insatisfait·es. Ces résultats inquiétants sont le reflet d'une socialisation professionnelle quasi

¹⁶ Le CAPEPS (Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive) est la spécialité du CAPES (Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second degré) permettant d'enseigner l'Éducation Physique et Sportive dans le second degré en France.

exclusivement tournée vers le milieu académique au cours du travail doctoral. La singularité du modèle professionnel auquel les jeunes chercheur·ses sont exposé·es au cours de leur Doctorat n'offre que peu d'autres perspectives pour la suite de la carrière, renforçant l'idée que la professionnalisation dans l'enseignement supérieur est la seule issue envisageable. Le projet professionnel évolue peu entre le début du Doctorat, le cœur de ce dernier et l'après-soutenance. Celui-ci est principalement dédié à la recherche : lors de l'entrée en thèse, 85% des répondant·es déclarent souhaiter travailler dans l'enseignement supérieur, 64% dans le domaine de la recherche publique et 31% dans la recherche privée. Les autres réponses significatives mentionnent le secteur public (hors enseignement supérieur et recherche) pour 29% des répondant·es.

Avec l'avancée de la thèse, le projet professionnel s'affine mais demeure orienté vers la recherche : 58% déclarent vouloir devenir maître·sse de conférences, et 53% envisagent un poste dans un organisme de recherche (CNRS, INSERM, INED, etc.). Si les aspirations académiques chutent de plus de 10% par rapport à l'entrée en thèse, seuls 7% des répondant·es envisagent de rompre totalement avec la recherche. Les données récoltées relèvent en revanche que les moyens disponibles pour concrétiser ce projet professionnel demeurent largement insuffisants : le « *faible nombre de postes de titulaires dans l'enseignement supérieur et la recherche* » (Thibault et Streliski, 2022, p. 18) en SHS apparaît lentement comme un obstacle au projet initial.

Sur ce point, il est intéressant de s'arrêter sur le regard des jeunes docteur·es enquêté·es, qui représentent 25% de l'échantillon (n=89). La soutenance de la thèse remonte en moyenne à 3 ans, mais est largement tributaire de la discipline scientifique : 1,6 an en STAPS, 3,7 ans en sociologie, 4 ans en géographie et 5,5 ans en anthropologie/ethnologie. Ces données mettent en évidence la difficulté plus ou moins importante à rompre avec le statut de jeune chercheur·se et à obtenir un poste de titulaire dans le milieu académique en fonction des disciplines. Les dissemblances de trajectoires relevées, à l'aune des ancrages disciplinaires, laissent supposer des parcours académiques semés d'embûches pour parvenir à « décrocher » le poste. Comme nos données l'attestent, devenir chercheur·se dans certaines sections universitaires requiert beaucoup de patience et d'engagement, sans pour autant être certain·e de parvenir à convertir ses aspirations professionnelles en poste pérenne. Après la soutenance, les jeunes docteur·es continuent néanmoins à envisager un avenir de maître·sse de conférence ou de chercheur·se dans le milieu académique. Il·elles deviennent cependant plus nombreux·ses à imaginer rompre avec le milieu de la recherche (17%). Alors que le projet professionnel initial se heurte aux obstacles qui jalonnent l'entrée dans les carrières, les jeunes docteur·es semblent ne pas avoir acquis les ressources, au cours de leur cursus doctoral, qui leur permettraient de faire évoluer leurs premières aspirations professionnelles. Ces données contrastent avec celles recueillies sur la même question avant la soutenance de thèse. La croissance des effectifs souhaitant quitter le monde professionnel de la recherche une fois le travail doctoral achevé, rend certainement compte d'un désenchantement progressif du travail de recherche au fil de la trajectoire. Ce désenchantement correspond pour partie à l'accroissement de la lucidité sur l'écart entre des aspirations professionnelles qui s'épuisent, et la perception des chances effectives de parvenir à les convertir.

Conclusion

Les jeunes chercheur·ses travaillant sur le corps et les activités physiques en SHS constituent un vivier conséquent et un fort potentiel de recherche et d'innovation sociale. Les disparités disciplinaires et la dispersion territoriale compliquent la structuration thématique et l'émulation des dynamiques de recherche communes. Elles constituent aussi des atouts : d'un côté, elles multiplient les approches, les ancrages et les thématiques et constituent des forces de renouvellement de la communauté

scientifique favorisant la pluridisciplinarité. De l'autre, elles assurent un ancrage social et territorial des recherches.

Pour autant, l'expérience de la thèse, qui varie fortement selon les conditions de sa réalisation, apparaît fréquemment comme source d'un processus progressif de désenchantement au regard du monde de la recherche, qui peut conduire à l'abandon des travaux et de l'usage social de connaissances et de compétences durement acquises. La prise de conscience du manque d'opportunités de professionnalisation, notamment dans l'univers académique, se double de l'expérience des faibles moyens de fonctionnement et de conditions de précarité durant le doctorat. Les abandons postdoctoraux finissent ainsi d'épuiser un riche vivier de ressources et de compétences.

Les données produites permettent de mesurer les efforts à réaliser pour favoriser l'insertion professionnelle dans des carrières durables de chercheur·ses. N'y a-t-il pas un enjeu crucial à valoriser l'expérience de la thèse qui, trop souvent, conduit à abandonner le monde de la recherche, de la formation et de l'expertise, faute de perspectives ? La structuration de dispositifs et réseaux nationaux peut aider à renforcer les liens avec les univers sociaux et les secteurs professionnels, en mobilisant par exemple davantage l'opportunité de financement de thèses CIFRE, qui sont pour l'heure très peu nombreuses dans le domaine concerné. Cela aurait l'avantage de contribuer à renforcer les chaînes de transfert des connaissances vers les acteurs non académiques tout en renforçant la professionnalisation des jeunes chercheurs·ses.

La reconnaissance du niveau de qualification doctoral, le déploiement de postes pérennes, l'accompagnement à la formation professionnelle ainsi que la mise en œuvre des moyens pour que les jeunes chercheur·ses puissent se focaliser sur leur travail de recherche semblent un préalable. Il s'agit d'une condition *sine qua non* pour faire correspondre les nécessités inhérentes au travail doctoral (temps, moyens matériels, ingénierie de la recherche etc.) avec les exigences de la thèse et de l'après-thèse en termes de production scientifique. Il s'agit aussi d'un pilier fondamental pour poser les bases d'une structuration de la recherche en SHS qui contribue à l'accompagnement des politiques et à l'innovation sociale, en s'appuyant sur les connaissances originales produites sur le corps et les activités physiques.

Bibliographie

Piché Sébastien *et al*, *La recherche collégiale : 40 ans de passion scientifique*. Presses de l'Université Laval, 2011. ISBN: 9782763788692

Pommier Sylvie, Talby Mossadek, Auffray-Seguette Marie, Dalaut Marc, Eijsberg Hendrik, Elshawish Perrine et Muller Hamida, *Le Doctorat en France. Regards croisés sur la formation doctorale*, Rapport du RNCD, 2022. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03494721>

Roux Nicolas, « Faire de nécessité soutenabilité. Tenir et vieillir comme saisonnier/ère agricole ». *Revue Française de sociologie*, 61(2), 2020, p. 177-206. <https://doi.org/10.3917/rfs.612.0177>

Thibault Françoise et Streliski Sarah, *Les indicateurs bibliométriques pour les SHS. État de la question*. Rapport de l'alliance Athéna, 2022. <http://www.alliance-athena.fr/rapport-de-lalliance-athena-les-indicateurs-bibliometriques-pour-les-shs-etat-de-la-question/>.

Vernières Michel, Fourcade Bernard et Paul Jean-Jacques, « L'insertion professionnelle dans les pays en développement : concepts, résultats, problèmes méthodologiques. », *Tiers-Monde*, 140(35), 1994, p. 725-750. <https://doi.org/10.3406/tiers.1994.4918>